Dénomination de la coopérative

Société anonyme Coopérative [de Production / d’Intérêt Collectif ] d’Habitation à Loyer Modéré

Siège social : Adresse du siège

Numéro d'immatriculation et RCS

**XXXXX**

XXXXX

XXXX

XXXXX XXXXX

Cher associé, chère associée,

J’espère que cette lettre vous trouvera en bonne santé, ainsi que vos proches.

Chaque année, votre coopérative est fière de vous présenter le bilan de l’année écoulée en vous conviant à l’assemblée générale annuelle, qui constitue un temps de rencontre et d’échange enrichissant.

Cette année, les circonstances sanitaires ne nous permettent pas de conduire cet évènement selon nos habitudes, bien que nous devions maintenir cette étape de gouvernance indispensable à la vie de notre société. C’est pourquoi le conseil d’administration de la coopérative a souhaité que l’assemblée générale prévue à la date du XX se déroule à huis clos, conformément aux dispositions spécifiques prises par le gouvernement.

OPTION VISIO :

Cela signifie qu’il n’y aura pas de réunion présentielle de l’assemblée générale cette année. Vous pourrez, si vous le souhaitez, accéder aux débats et participer aux votes en direct le XX à Xh en vous connectant à distance par le biais du site xxxx. Vous pouvez également, comme chaque année, choisir à l’avance un vote par correspondance ou donner procuration, soit à votre conjoint, ou à un autre associé de la coopérative. [si visio possible]

Pour faciliter l’organisation de l’assemblée générale, je vous invite à privilégier si possible le vote par correspondance en renvoyant le document joint à votre convocation complété dans ce sens.

OPTION SANS VISIO :

Cela signifie qu’il n’y aura pas cette année de débat ou de déroulé de l’assemblée générale en direct. Vous pourrez toutefois exprimer votre voix sur les résolutions à l’ordre du jour :

* en retournant à la société le bulletin de vote par correspondance joint,
* en donnant une procuration  « en blanc », datée et signée mais sans indication de mandataire, pour suivre les recommandations de vote du conseil d’administration,
* si vous souhaitez donner une autre procuration, celle-ci devra indiquer l’identité de votre mandataire et être adressée à la société jusqu’au 4ème jour précédant la date de l’assemblée. Votre mandataire devra quant à lui, dans le même délai, adresser à la société, à l’adresse électronique indiquée ci-dessus, ses instructions pour l’exercice des mandats dont il dispose.

Vos votes par correspondance ou vos procurations pourront être adressés à la société à l’adresse électronique suivante : [xxx].

Nous souhaitons dans cette période particulière maintenir le lien entre nous et les collaborateurs de la coopérative restent à votre disposition pour échanger et mener des projets à vos côtés. Dans la mesure où le télétravail a été mis en place de la manière la plus étendue possible, nous vous recommandons de les contacter de préférence par mail ou par les formulaires de contact disponibles sur notre site internet.

Les temps actuels nous font sentir de manière plus pressante encore l’enjeu d’un logement de qualité auquel nous nous efforçons de répondre chaque jour. Je vous remercie pour votre attention et pour votre participation au sein de notre coopérative.

**Le Président**

X